

SAINT MARTIN-LARS EN SAINTE HERMINE



Lettre d'information n°1

Le conseil municipal et moi-même avons émis le souhait de la mise en place d'une lettre d'information périodique...

1er juillet, la moitié de l'année se termine, quelques travaux ont été réalisés.

Nous avons reçu deux nouvelles clés du portail de l'église, les visites pourront donc se faire par cette entrée, un détecteur de passage actionnera la mise en route de l'éclairage architectural.

Le choix d'un maître d'œuvre et une étude de marché vont nous permettre de programmer des travaux de mise en conformité des sanitaires de notre salle polyvalente, ainsi que sa mise en sécurité par l'ouverture d'une porte côté parking du haut. Ces travaux sont prévus en novembre prochain.

Le deuxième semestre commence par l'importante mobilisation autour du Tour de France. Il passera le samedi 2 juillet sur la route de St Juire - La Jaudonnière, à quelques « dizaines » de mètres de notre commune.

Le 9 juillet est la date retenue pour la première organisation de notre fête locale. Aux rendez-vous des associations, oui, tous les présidents d'associations de notre commune ont émis un avis favorable à la mise en place de cette journée festive. Lourde besogne pilotée par Thierry et son équipe avec les responsables d'association. Au programme, à partir de 17 heures, sur le pourtour de l'Eglise, des expositions artisanales et une animation musicale par le groupe « Cartes Postales ». Un dîner champêtre est prévu à partir de 20 h 30.

La soirée se terminera par une animation « son et lumière » sur le plan d'eau. Espérant vous retrouver nombreux, habitants de St Martin-Lars avec vos amis de tout horizon. Cette fête locale pourrait rester programmée chaque année, le week-end d'avant le 14 juillet.

Horaires d'ouverture
de la **MAIRIE** au public

LUNDI-MARDI-JEUDI

- 14 h 00 à 17 h 30

SAMEDI

- 10 h 30 à 12 h 00

AGENCE POSTALE

LUNDI-MARDI-JEUDI-
VENDREDI-SAMEDI

- 9 h 00 à 11 h 00

L'agence postale et la mairie
sont fermées le mercredi

Pour marquer la fête nationale du 14 juillet, ce jour-là, un vin d'honneur sera offert à partir de 11h30, à la salle polyvalente. Dans la soirée autour de la traditionnelle barrique, vous pourrez vous distraire avec les jeux de cartes, boules, palets...en toute Liberté.

Une pensée me vient naturellement pour nos amis de St Martin, marqués par des évènements tragiques durant ces dernières semaines. Que notre petite commune reste porteuse de sentiments d'amitiés et de soutien.

Le conseil municipal, les services et moi-même seront heureux de partager un moment de convivialité avec vous le 9 juillet et le 14 juillet prochain.

Le Maire, le Conseil Municipal, Les services

PERMANENCES DE LA MAIRIE

PENDANT LA PERIODE D'ETE

Juillet

SAM.

30

9 h à 12 h 00

L'AGENCE POSTALE SERA FERMEE
PENDANT CETTE PERIODE

Août

LUN.	MAR.	JEU.	VEN.	SAM.
1 14 h à 17 h 30	2	4 14 h à 17 h 30	5	6
8 14 h à 17 h 30	9 14 h à 17 h 30	11 14 h à 17 h 30	12	13 9 h à 12 h 00
15	16	18 14 h à 16 h 00	19	20

**Les déchetteries de
Ste Hermine et de la
Chapelle Thémer
sont fermées le
SAMEDI 2 JUILLET 2011**

MAIRIE DE ST MARTIN-LARS EN STE HERMINE
13 rue de la Mairie
85210 ST MARTIN-LARS EN STE HERMINE
Tél. : 02.51.27.80.33
Fax : 02.51.27.83.73
E.mail : mairie.stmartinlars85@wanadoo.fr